

Evaluation et débouchés de la formation

- Evaluation-diagnostic initiale, intermédiaire et finale
- Possibilité d'inscription à un examen (CléA, CFG, TCF ANF ou TP, DELF A1/A2, DILF)
- En amont du DAQ, UFMP, et formations qualifiantes rémunérées

Où ?

- Locaux du Lycée Saint Germain – 2 Place Saint Germain – 89000 AUXERRE - df1.auxerre@gmail.com
- Locaux GRETA 89 - 2 avenue de la Gare – 89700 TONNERRE - df1.tonnerre@gmail.com
- Locaux POINFOR - 131 avenue Jean Jaurès – 89400 MIGENNES - df1.migennes@gmail.com
- Possibilité, en fonction des orientations, d'ouverture de groupes sur TOUCY et SAINT FLORENTIN

Pour tous renseignements, contacter :

Alexandra PLA - alexandra.pla@poinfor.org - 03.86.80.38.28
Mylène RALJEVIC - mylene.raljevic@poinfor.org - 03.86.80.38.28
Isabelle MAZIERES - isabelle.mazieres@ac-dijon.fr - 03.86.72.10.40

<http://www.emfor-bfc.org/> <https://b-m.facebook.com/poinfor/>
www.poinfor.org

DFL

Dispositif de formation linguistique
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Cette formation est financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Plan investissement dans les compétences

Auxerre – Tonnerre – Migennes – Toucy – Saint-Florentin
Alexandra PLA ☎ 03.86.80.38.28 / alexandra.pla@poinfor.org
Mylène RALJEVIC ☎ 03.86.80.38.28 / mylene.raljevic@poinfor.org
Isabelle MAZIERES ☎ 03.86.72.10.40 / isabelle.mazieres@ac-dijon.fr

***Evaluation, accompagnement et formation
aux savoirs de base pour réduire les
inégalités linguistiques et favoriser
l'insertion professionnelle***

Pour qui ?

- Toutes personnes de + de 16 ans, sorties du système scolaire. Sans condition de nationalité visant une insertion professionnelle
- Les personnes relevant du FLE, non issues de l'Union Européenne, devront être titulaires d'un titre de séjour en cours de validité ayant été délivré pour une durée d'au moins un an, excepté pour les Mineurs non accompagnés
- Les personnes relevant du FLE, issues de l'Union Européenne, n'ont pas de titre de séjour à présenter.
- Evaluées aux degrés 1 à 3 du cadre de l'ANLCI, repérées en situation d'illettrisme (scolarisées).
- Evaluées aux niveaux A1 ou A2 du CECRL, ayant besoin d'actions complémentaires FLE et ALPHA (non-scolarisées).

Comment ?

Parcours allant 150 h à 211 h suivant les besoins du bénéficiaire (dont 7 heures d'entretiens individuels)

Durée hebdomadaire : 24 h. Horaires en centre : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h et 13h-16h. Afin de favoriser l'accueil des publics cibles, des plages horaires de formation seront proposées les samedis matins et les soirs entre 18h et 20h.

**Objectifs du
dispositif : 2
phases**

Phase 1 - Prestation initiale : diagnostic et accompagnement des bénéficiaires

Identification des acquis, des freins et des leviers possibles

Phase 2 - Actions de formation « Savoirs de base » / « Alpha » / « FLE »

Augmentation du niveau initial et de la volonté de se former

Contenu de l'évaluation diagnostique et de la formation :

- Selon le Référentiel des Compétences Clés en Situation

Professionnelle :

- Savoirs généraux : oral/écrit/calcul/espace-temps
- Savoirs appliqués : informatique/mises en situation

- Selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les

Langues

- Savoirs et savoir-faire linguistiques : alphabétisation ou FLE

Le financeur

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

